

MODALITES FINANCIERES OPAH RU SETE 2022-2027

PROPRIETAIRES OCCUPANTS				ANAH			Sète agglomération méditerranéenne
				Plafond de travaux subventionnables	taux de subvention	Sortie passoire énergétique**	taux de subvention
Travaux lourds Lutte contre L'HABITAT INDIGNE ou Dégradé	Projet travaux lourds logt indigne ou très dégradé ind D > 0,55 inS ≥ 0,4	Atteinte de la classe "E" minimum après travaux	ressources très modestes	70 000 € HT	80%	10 €	10%
			ressources modestes		60%		5%
		Non-atteinte de la classe "E" minimum après travaux	ressources très modestes	50 000 € HT	50%		20%
			ressources modestes		0%		10%
Travaux de sortie de précarité énergétique (***)		Gain de deux classes	ressources très modestes	40 000 € HT	80%	10 €	
			ressources modestes		60%		
		Gain de trois classes	ressources très modestes	55 000 € HT	80%		
			ressources modestes		60%		
		Gain de quatre classes ou plus	ressources très modestes	70000 HT	80%		
			ressources modestes		60%		
Autonomie de la personne			ressources très modestes	22 000 € HT	70%		
			ressources modestes		50%		
Autres travaux			ressources très modestes	20 000 € HT	35%		35%
			ressources modestes		25%		25%

Forfait meuble cuisine: 600 € Forfait meuble salle de bains: 600 €

(*) uniquement pour les travaux concernant une copropriété en difficulté bonus sorti passoire énergétique